

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### H2. Accès au marché du travail après une certification secondaire II

Selon l'enquête bisannuelle menée par le service de la recherche en éducation (SRED) en janvier 2025, la transition vers l'emploi est plus élevée pour les jeunes ayant suivi une filière professionnelle. Pour celles et ceux issus des filières généralistes, la transition à l'emploi directement après le diplôme reste rare et essentiellement temporaire. Tous diplômes professionnels confondus, les taux de recherche d'emploi sont orientés à la baisse (9% versus 10% pour la volée 2021 et 14% à 15% pour les volées 2015 à 2019). La diminution la plus marquée s'observe pour l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Les jeunes se trouvant sur le marché du travail après avoir suivi une formation professionnelle ont une vision plutôt positive de leur avenir. Cependant, comparativement aux jeunes des volées 2015 à 2021, elles et ils sont plus nombreux à considérer que leur salaire et leurs horaires de travail sont peu satisfaisants.

**La transition vers l'emploi est une problématique majeure des systèmes de formation.** Cette période représente souvent un moment délicat à négocier pour les jeunes, d'autant que leur risque d'une confrontation au chômage est sensiblement plus élevé que pour le reste de la population (taux environ 1.7 fois plus élevé pour les jeunes de moins de 25 ans ; OFS, 2025a). Par ailleurs, avec un taux de chômage plus élevé d'environ un point et demi par rapport à la moyenne nationale (3% en Suisse ; SECO, 2025), le canton de Genève est particulièrement concerné par cette problématique.

Une enquête menée périodiquement par le SRED permet d'observer les transitions vers la vie active des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II, en les interrogeant 18 mois après l'obtention du diplôme, c'est-à-dire en janvier 2025 pour la volée diplômée en juin 2023 (voir rubrique [Pour comprendre ces résultats](#)).

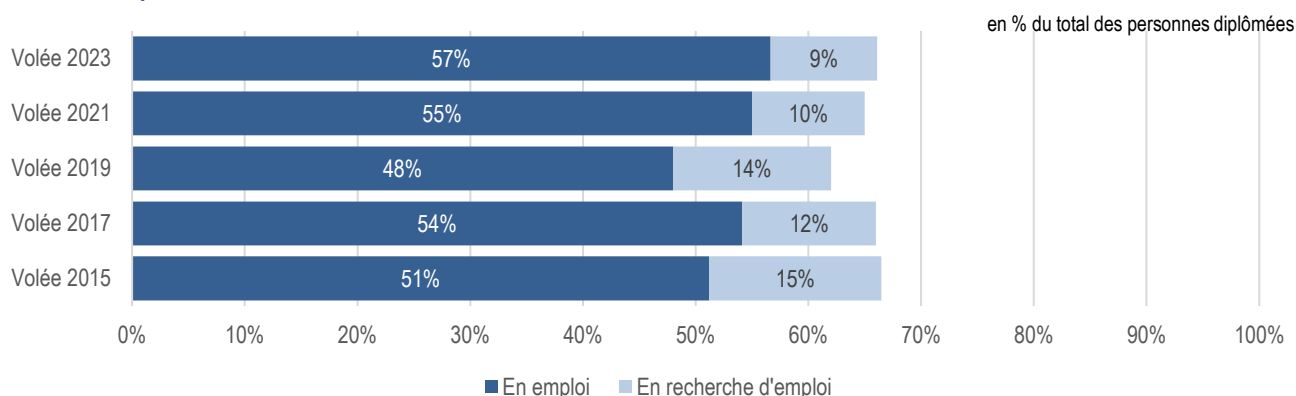
Dans cette synthèse, qui complète les fiches *H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II* et *H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II*, la transition immédiate vers la vie active est observée d'une part pour les diplômes professionnels (CFC, AFP ainsi que les maturités professionnelles qui complètent certains CFC), et d'autre part pour les diplômes généralistes (maturité gymnasiale, certificat de l'ECG parfois complété par une maturité spécialisée). Ces derniers sont par nature davantage orientés vers une poursuite d'études.

La période concernée par la dernière enquête a été assez favorable sur le plan de la conjoncture économique, en dépit d'un chômage orienté à la hausse à partir du deuxième semestre 2023. La situation a été globalement satisfaisante en 2024, mais des signes de ralentissement sont apparus sur le marché de l'emploi genevois à partir de la fin 2024. Le taux de chômage à Genève était ainsi de 4.7% en janvier 2025 contre 3,7% en janvier 2023 (OCSTAT). Soulignons toutefois que le taux de janvier 2025 était quasiment égal à la moyenne constatée ces dix dernières années (4.6% en moyenne entre 2015 et 2024). Par ailleurs, selon l'enquête de conjoncture publiée par l'OCSTAT (2025), même si la situation était un peu plus maussade qu'auparavant (notamment dans l'industrie, le second œuvre du bâtiment, le commerce de détail non-alimentaire ainsi que l'hôtellerie et la restauration), les entreprises genevoises interrogées la jugeaient encore globalement satisfaisante au moment où les jeunes diplômées et diplômés ont été interrogés (en janvier 2025). Les affaires se portaient en effet bien dans les services financiers, l'immobilier, divers secteurs de services, le gros œuvre du bâtiment et le commerce de détail alimentaire.

#### Diminution du taux de recherche d'emploi après un diplôme secondaire II professionnel

Dix-huit mois après avoir obtenu un diplôme professionnel en 2023, 66% des jeunes ont fait leur entrée sur le marché du travail. C'est l'ordre de grandeur habituellement observé, à l'exception de la volée diplômée en 2019 (62%) qui, rappelons-le, avait été confrontée aux tensions économiques induites par la pandémie de COVID-19 (voir **H2.a**).

#### H2.a Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, volées diplômées en 2015, 2017, 2019, 2021 et 2023

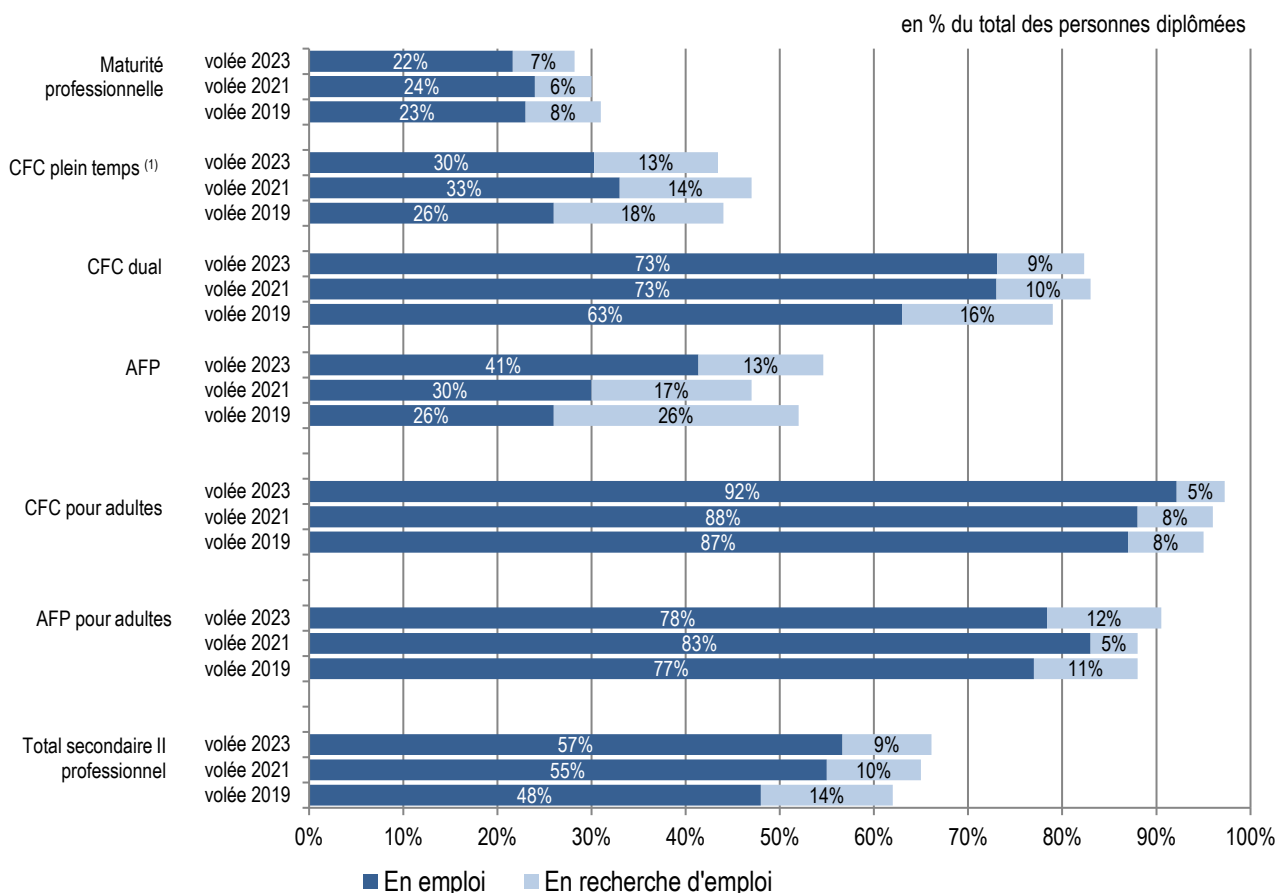


Source : SRED/Enquête EOS.

Une première indication de la qualité de l'insertion professionnelle est donnée par le taux de recherche d'emploi 18 mois après l'obtention d'un diplôme (que la personne soit inscrite ou non à l'office cantonal de l'emploi [OCE]). Tous diplômes professionnels confondus (AFP, CFC, maturité professionnelle), la baisse du taux de recherche d'emploi qui avait été observée entre la volée 2019 et celle de 2021 se poursuit, mais de manière moins marquée. Ce taux est de 9% pour les personnes diplômées en 2023 versus 10% pour la volée diplômée en 2021 et 14% pour la volée diplômée en 2019. C'est la valeur la plus basse observée ces dix dernières années.

Cette baisse s'observe quel que soit le diplôme obtenu, mais est particulièrement visible pour les détentrices et détenteurs d'une AFP, diplôme acquis par 200 à 250 personnes, hors formations pour adultes (voir H2.b). Ainsi, le taux de recherche d'emploi après une AFP, passé de 17% pour la volée 2021 à 13% pour la volée 2023, est à son plus bas niveau depuis ces dix dernières années. Ce taux avait connu des pics à 26% pour la volée 2019 voire 29% pour la volée 2015, ces deux volées ayant en commun d'avoir été confrontées à une période de mauvaise conjoncture économique. C'est le signe probable de la plus grande dépendance aux fluctuations du marché du travail des titulaires d'un diplôme qui est adapté aux personnes disposant d'aptitudes essentiellement pratiques. Les titulaires d'un CFC dual ou d'une maturité professionnelle (effectuée pendant ou après leur CFC), dont le taux de recherche d'emploi est en légère baisse, semblent être moins sensibles aux diverses évolutions conjoncturelles. C'est également le cas des CFC pour adultes, même si le taux semble en baisse pour la volée 2023. Pour les AFP destinées aux adultes, on observe en 2023 une hausse du taux de recherche d'emploi, qui retrouve le niveau constaté pour les volées 2019 et 2017. Il conviendra de déterminer si cette évolution est liée à la conjoncture, ou si elle s'inscrit dans une tendance plus durable.

## H2.b Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, selon le diplôme, volées diplômées en 2019, 2021 et 2023



<sup>(1)</sup> Y compris le diplôme cantonal d'assistante et d'assistant en gestion et en administration.

Source : SRED/Enquête EOS.

Même si la situation s'est améliorée pour les titulaires d'une AFP avec une baisse du taux de recherche d'emploi, la durée nécessaire pour trouver un emploi reste un peu plus longue avec ce diplôme comparativement à la situation des personnes ayant obtenu un CFC dual. En effet, 40% des titulaires d'une AFP l'ont obtenu en plus de 3 mois, contre seulement 24% des titulaires d'un CFC dual, qui bénéficient plus souvent d'un engagement par leur entreprise formatrice. Ces différences, certes plus faibles en période de bonne conjoncture, attestent néanmoins d'une insertion dans l'emploi un peu plus difficile avec une simple AFP, quel que soit l'état du marché du travail.

Pour les titulaires d'un CFC, le mode d'apprentissage a une influence sur la manière dont se déroule la transition : l'apprentissage dual est nettement plus tourné vers l'emploi avec une insertion plus aisée (73% sont en emploi) que l'apprentissage effectué entièrement en école professionnelle (30%). Ce dernier est davantage orienté vers la poursuite de la formation et, en cas de transition directe à la vie active, le risque de se retrouver en situation de recherche d'emploi est plus élevé (13% contre 9% pour les titulaires d'un CFC dual pour la volée 2023).

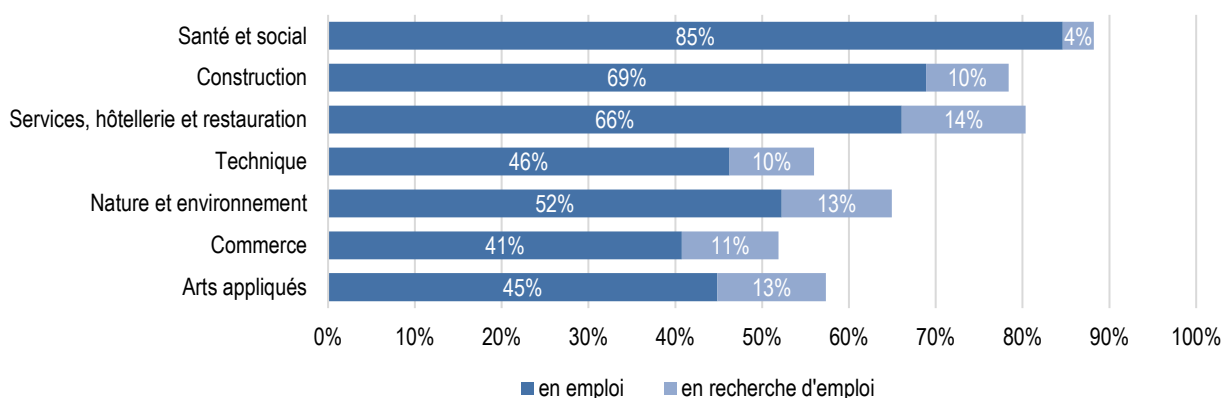
Ces résultats peuvent être lus à l'aune des raisons du choix du mode d'apprentissage et des parcours de formation antérieurs. Les jeunes en apprentissage dual ont, de manière générale, un choix d'orientation plus affirmé et déclarent davantage avoir opté pour la voie duale avec la perspective d'entrer rapidement sur le marché du travail. À l'inverse, un plus grand nombre de jeunes qui suivent un apprentissage en école à plein temps déclarent que cette formation est due à une réorientation, parfois subie, après une formation généraliste. Ils et elles utilisent alors plus fréquemment leur formation professionnelle de niveau secondaire II dans le but d'accéder à des études supérieures (Mouad et Rastoldo, 2015).

Le cas des CFC pour adultes est un peu différent : il s'agit de diplômes obtenus, sans contrat d'apprentissage, notamment par le biais de la validation des acquis de l'expérience par des personnes déjà largement engagées dans le monde du travail. De fait, leur orientation après le diplôme consiste quasi exclusivement à être en emploi (qu'ils ou elles occupaient déjà, pour la plupart, avant l'obtention de leur titre).

Après la maturité professionnelle, les jeunes qui se dirigent vers le marché du travail arrivent plus facilement que les autres diplômées et diplômés à trouver un emploi : 7% seulement sont en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme. L'insertion professionnelle de ces jeunes est assez stable au fil des volées. Ce diplôme sert non seulement à poursuivre des études de niveau tertiaire, mais permet également de se positionner favorablement sur le marché du travail.

Le taux de recherche d'emploi varie également selon le domaine professionnel, (voir **H2.c**). Tous diplômes confondus (AFP, CFC), il est sensiblement plus élevé que la moyenne dans les domaines *Services-hôtellerie-restauration* (14%), des *Arts appliqués* (13%), de la *Nature et de l'environnement* (13%) alors qu'il est clairement en-dessous de la moyenne dans le pôle *Santé-social* (4%), domaines professionnels faisant régulièrement état de pénuries de main-d'œuvre.

## H2.c Proportion de personnes diplômées, en emploi ou en recherche d'emploi, selon le domaine du titre professionnel<sup>(1)</sup>, volée diplômée en 2023



<sup>(1)</sup> AFP, CFC et maturité professionnelle, y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

## Une vision d'avenir plutôt positive, mais une satisfaction en baisse à l'égard de la rémunération et des horaires de travail

La transition de la formation à la vie active peut également être appréhendée de manière un peu plus qualitative, par la comparaison des conditions d'emploi, de la satisfaction au travail et des perspectives d'avenir décrites par les jeunes qui occupent un emploi.

Lorsqu'ils ou elles occupent un emploi 18 mois après avoir obtenu un diplôme professionnel, 21% des jeunes sont dans une situation de contrat à durée déterminée ; 17% ont un emploi peu qualifié (stagiaire, auxiliaire, etc.) et 11% ont un temps de travail inférieur à 25 heures hebdomadaires (voir **H2.d**). Ces chiffres sont globalement stables pour toutes les volées, c'est-à-dire quelle que soit la conjoncture économique au moment de leur entrée sur le marché du travail.

Avec un score moyen de 6.8 sur une échelle allant de 1 (vision très défavorable de l'avenir) à 9 (vision très favorable), les jeunes qui occupent un emploi 18 mois après avoir obtenu un diplôme professionnel ont une vision plutôt positive de leur avenir. Ce score est relativement stable par rapport à la volée diplômée en 2021. La satisfaction à l'égard des horaires de travail est néanmoins tendanciuellement à la baisse (score de 6.3 pour les jeunes de la volée 2023 versus 6.5 de la volée de 2021 et 6.8 de celle de 2019). Le score de satisfaction du salaire reste quant à lui stable par rapport à la volée 2021, mais à un niveau assez faible et tendanciuellement à la baisse (5.3 pour les volées 2023 et 2021, 5.7 pour la volée 2019 et 5.6 pour les volées 2017 et 2015). Ces éléments traduisent que dans un contexte d'inflation, les attentes des jeunes à l'égard des prétentions salariales et des conditions de travail semblent à la hausse ces dernières années.

## H2.d Indicateurs de la qualité de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention d'un titre professionnel de niveau secondaire II, volée diplômée en 2023

|                                                              | AFP | CFC dual | CFC plein temps | Maturité professionnelle | Ensemble |
|--------------------------------------------------------------|-----|----------|-----------------|--------------------------|----------|
| <b>Qualité de l'emploi</b>                                   |     |          |                 |                          |          |
| Proportion de contrats à durée déterminée                    | 34% | 17%      | 31%             | 28%                      | 21%      |
| Temps de travail inférieur à 25 heures hebdomadaires         | 14% | 7%       | 24%             | 18%                      | 11%      |
| Emploi de stagiaire, auxiliaire et emploi non qualifié       | 27% | 12%      | 31%             | 23%                      | 17%      |
| <b>Qualité du travail<sup>(1)</sup></b>                      |     |          |                 |                          |          |
| Adéquation à la formation                                    | 6.0 | 7.1      | 5.1             | 5.7                      | 6.6      |
| Satisfaction de la rémunération                              | 6.2 | 5.2      | 5.4             | 5.8                      | 5.3      |
| Satisfaction du travail à effectuer                          | 6.9 | 6.6      | 6.2             | 6.1                      | 6.5      |
| Satisfaction des perspectives de carrière                    | 6.1 | 6.2      | 5.8             | 5.9                      | 6.1      |
| Satisfaction des horaires de travail                         | 7.0 | 6.3      | 6.0             | 6.3                      | 6.3      |
| <b>Appréhension de l'avenir<sup>(2)</sup></b>                |     |          |                 |                          |          |
| Vision de l'avenir                                           | 7.0 | 6.7      | 6.8             | 6.8                      | 6.8      |
| <b>Nbre de personnes répondantes en emploi<sup>(3)</sup></b> | 101 | 850      | 202             | 118                      | 1'271    |

N.B. Hors formations pour adultes.

<sup>(1)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = très faible adéquation/satisfaction, et 9 = très grande adéquation/satisfaction).

<sup>(2)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = vision très défavorable, et 9 = vision très favorable).

<sup>(3)</sup> Effectif maximum pondéré

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

### Une intégration professionnelle plus aisée avec un CFC dual qu'avec un autre diplôme professionnel

Comparativement aux autres diplômes professionnels, le CFC dual permet une bonne qualité d'intégration professionnelle. Lors de l'entrée dans la vie active, les conditions précaires de travail sont un peu plus rares que pour les autres jeunes : 17% des titulaires d'un CFC dual en emploi ont un contrat à durée déterminée (contre 21% de l'ensemble des personnes diplômées du secondaire II professionnel) ; 12% ont un travail peu qualifié (contre 17%) et 7% ont un temps de travail très partiel, soit moins de 25 heures hebdomadaires (contre 11%) (voir **H2.d**). L'adéquation entre leur formation et leur travail est également un peu plus élevée (score de 7,1 sur 9 contre une moyenne de 6,6). Cette transition relativement aisée à l'emploi tient au fait que l'insertion de ces jeunes dans une entreprise s'est faite depuis trois ou quatre ans, dès le début de la formation duale, et qu'une partie des difficultés d'intégration que rencontrent les jeunes en sortant de l'école sont connues et ont déjà été surmontées durant l'apprentissage. Cette transition est d'autant plus facilitée que 44% des jeunes titulaires d'un CFC dual qui sont en emploi restent dans leur entreprise formatrice. Cela illustre le fait que l'apprentissage dual, outre le fait de participer à la formation de la jeunesse, est également une modalité de gestion des ressources humaines pour certaines entreprises qui forment et sélectionnent ainsi les personnels dont elles ont besoin.

Les titulaires d'un CFC plein temps qui occupent un emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, connaissent des conditions moins favorables que celles et ceux ayant suivi la voie duale : 31% ont un statut précaire ou un contrat à durée déterminée, 24% sont à temps très partiel. Ces résultats reflètent les ajustements nécessaires lors du passage de l'école à l'emploi, même si l'école est fortement professionnalisée. Ce constat doit cependant être nuancé puisque 40% des jeunes obtenant un CFC plein temps sont encore en formation au moment de l'enquête (voir *fiches H1 et H3*), ce qui les positionnera différemment sur le marché du travail, une fois leurs études terminées (HES ou école supérieure principalement), notamment en termes de rémunération. En effet, une récente étude de l'OFS (OFS, 2025b) a montré que les personnes qui ont continué à se former dans les dix ans après l'obtention du titre secondaire II ont un revenu plus élevé par rapport à celles qui n'ont pas continué la formation. Pour les titulaires de la formation professionnelle initiale, l'avantage financier de la poursuite de formation s'élève à environ 1'000 francs mensuels.

### Une situation qui reste plus difficile avec une AFP qu'avec un CFC

Bien que l'AFP se déroule dans 95% des cas en alternance, l'accès à l'emploi reste assez compliqué. Comparativement à celles et ceux qui possèdent un CFC dual, les jeunes titulaires d'une AFP affichent une proportion plus fréquente d'emplois à temps très partiel (14% contre 7% des titulaires d'un CFC dual), de statuts précaires (27% contre 12%) et de contrats à durée déterminée (34% contre 17%). Ces indicateurs montrent la relative difficulté à entrer dans la vie active en possession d'un diplôme avec un niveau d'exigences plus faible, même s'il est axé sur la pratique. On sait par ailleurs que 37% des titulaires d'AFP qui occupent un emploi l'ont obtenu par l'intermédiaire de leur entreprise formatrice (contre 44% pour le CFC dual), et que les engagements après une postulation à une offre d'emploi sont moins fréquents que pour celles et ceux qui détiennent un CFC dual : 21% des titulaires d'une AFP déclarent avoir obtenu leur emploi après avoir répondu à une offre d'emploi, ce taux est de 28% pour le CFC dual. C'est le signe de la difficulté du positionnement professionnel de l'AFP par rapport au CFC, qui reste le diplôme de niveau secondaire II de référence sur le marché du travail. Néanmoins, d'autres travaux de recherche tendent à montrer que, sur la durée, leur situation s'améliore (Kammermann, Stalder et Hättich, 2011), mais globalement les jeunes qui obtiennent une AFP connaissent une stabilisation lente dans l'emploi.

Les titulaires d'une AFP qui travaillent perçoivent leur emploi en termes souvent plus positifs que les autres personnes diplômées. Il faut interpréter cette posture à l'aune de leur parcours scolaire global, qui a été assez difficile et ne leur a pas permis d'effectuer une formation de niveau CFC. Pour une partie de ces jeunes, le fait d'avoir obtenu un diplôme et d'avoir

un emploi est en soi un motif de satisfaction, même si, dans les faits, leurs perspectives sont probablement limitées, notamment en termes de revenus (environ 19% moins élevés que chez les détenteurs et détentrices d'un CFC (OFS, 2025b).

## La maturité professionnelle : un atout sur le marché du travail

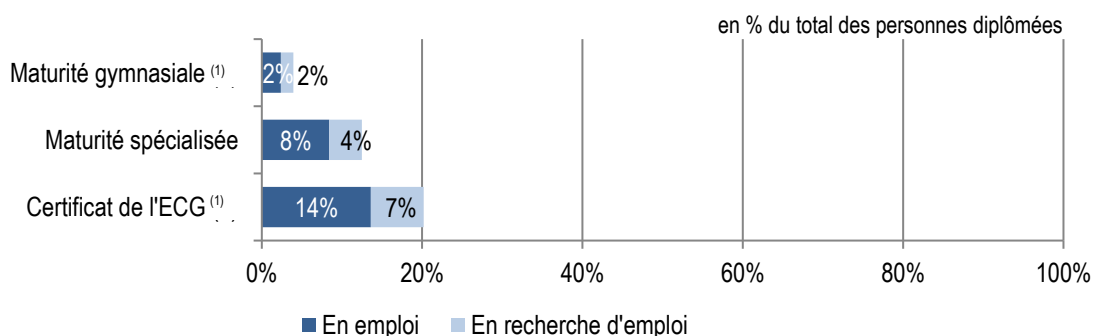
La maturité professionnelle, initialement conçue comme un complément de formation devant permettre l'accès aux HES, est également utilisée comme un atout supplémentaire pour accéder à l'emploi. Ce que le système de formation reconnaît pour accéder aux études supérieures, les entreprises le reconnaissent également comme gage d'employabilité. Ainsi, les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle ont un risque de chômage plus faible (7% sont en recherche d'emploi 18 mois après leur diplôme) et voient assez favorablement leur avenir. C'est toutefois au prix d'une situation d'emploi plus souvent précaire (28% ont un contrat à durée déterminée) et d'attentes visiblement moins satisfaites concernant le travail, par rapport aux titulaires d'un CFC dual notamment. Ce contraste illustre une transition à la vie active qui semble à première vue aisée et prometteuse (les titulaires d'une maturité professionnelle voient l'avenir de manière favorable) ; en revanche, elle nécessite du temps et de nombreux ajustements.

## 18 mois après un titre généraliste de niveau secondaire II : une insertion souvent provisoire dans la vie active

D'une manière générale, 18 mois après l'obtention d'un titre généraliste, les transitions immédiates à la vie active restent minoritaires et ont souvent un caractère temporaire. Un peu plus de 20% des jeunes ayant obtenu un certificat de l'ECG sont sur le marché du travail, dont 14% occupent un emploi et 7% en recherche d'emploi (voir H2.e). En ce qui concerne les titulaires d'une maturité spécialisée, seulement 12% des jeunes sont sur le marché du travail 18 mois après le titre. Les entrées sur le marché du travail sont encore plus marginales pour les titulaires d'une maturité gymnasiale (2% sont en emploi et 2% en recherche d'emploi).

Après un titre de l'ECG, seule une part minoritaire des jeunes qui sont sur le marché du travail estiment que leur situation sera stable l'année à venir (voir H2.f). En effet, avec un diplôme de l'ECG, les jeunes envisagent dans la majorité des cas de changer de situation, et le plus souvent de reprendre une formation (principalement en école supérieure ou en HES), ce qui illustre le fait que cette activité professionnelle correspond davantage à une parenthèse qu'à une situation stable. La forte attractivité de certaines HES, qui a nécessité parfois la mise en place d'épreuves de régulation (pour certaines formations de la HETS notamment), peut expliquer ce temps de latence entre l'obtention du titre secondaire II et l'accès à une formation tertiaire. Dix-huit mois après la maturité gymnasiale, il est non seulement plus rare d'être sur le marché du travail, mais quand c'est le cas, il s'agit souvent d'une activité transitoire peu en relation avec la formation antérieure, dans la mesure où seulement 5% de ces jeunes estiment que leur situation actuelle est stable.

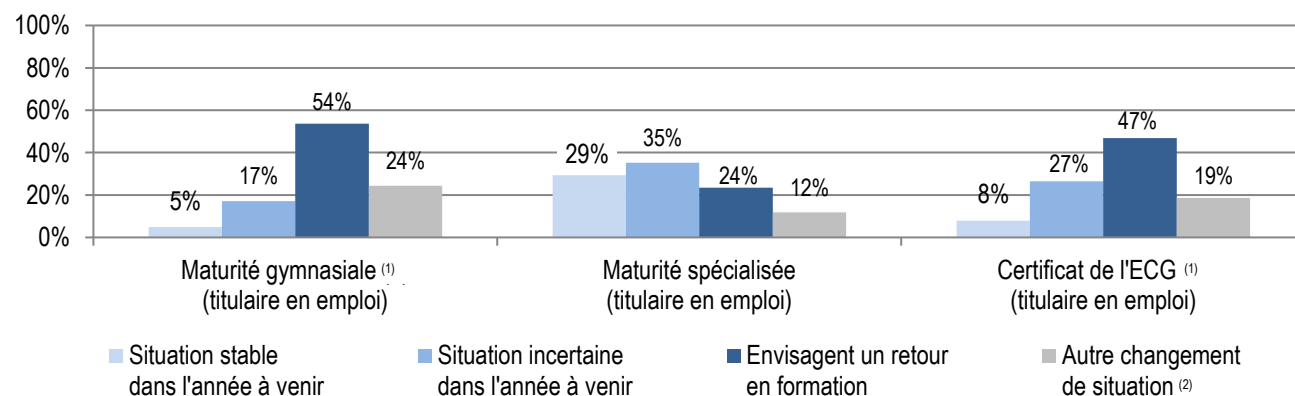
### H2.e Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre général, volée diplômée en 2023



(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

### H2.f Perspectives d'avenir des titulaires d'un diplôme généraliste, en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2023



(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

(2) Dans l'année à venir.

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

En résumé, la volée diplômée en 2023 connaît une transition vers l'emploi légèrement plus favorable que celle de 2021, et nettement plus aisée que celle de 2019, marquée par la crise économique et sanitaire. Dans un contexte économique en demi-teinte, les taux de recherche d'emploi ont néanmoins reculé de 1 à 4 points pour la quasi-totalité des diplômés du secondaire II. Malgré ces évolutions, les titulaires d'un CFC acquis en école professionnelle ou d'une AFP connaissent toujours des taux de recherche d'emploi plus élevés que les détentrices et détenteurs d'une maturité professionnelle ou d'un CFC dual. En effet, un niveau de qualification plus élevé ou une expérience concrète du monde du travail via la formation en entreprise semble faciliter l'accès à l'emploi et offrir une meilleure protection face aux fluctuations économiques. À l'inverse, si une formation essentiellement scolaire favorise la poursuite d'études, elle rend la transition vers la vie active plus sensible à la conjoncture. Elle implique souvent un délai d'accès à un emploi stable, un passage plus fréquent par des postes précaires et des ajustements progressifs.

**Rami Mouad, François Rastoldo**  
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Sarah Najjar)

#### Pour en savoir plus

- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle. Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED.  
<https://www.ge.ch/document/attractivite-valorisation-titres-formation-professionnelle-panorama-formation-professionnelle>
- *Éclairages No 2* : le point sur la formation professionnelle initiale à Genève.  
<https://www.ge.ch/actualite/eclairages-no-2-point-formation-professionnelle-initiale-geneve-23-05-2023>
- Kammermann, M., Stalder, B. et Hättich, A. (2011). "Two-year apprenticeships – a successful model of training?" In Fuller, A. & Unwin, L. (eds). *Contemporary apprenticeship. International perspectives on an evolving model of learning* (pp. 140-159). Abingdon: Routledge.
- Kammermann, M., Balzer L., & Hättich, A. (2013). « Des professionnels satisfaits de leur AFP ». *Panorama*, 27(6), 16.
- Mouad, R., et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED.  
<https://www.ge.ch/document/ecole-culture-generale-geneve-ecole-singuliere-au-coeur-du-secondaire-ii-parcours-representations>
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève ». In Boudesseul et al. (eds). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CERQ.  
[Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ? - HAL-SHS - Sciences de l'Homme et de la Société](https://www.ge.ch/document/alternance-et-professionnalisation-des-atouts-pour-les-parcours-des-jeunes-et-les-carrieres)
- OCSTAT (2023). *Reflets conjoncturel, mars 2023*. Genève : OCSTAT.
- OFS (2025a) Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité et d'autres caractéristiques.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.36035572.html>
- OFS (2025b) *Le revenu professionnel 10 ans après un titre du système de formation suisse*  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.assetdetail.36074550.html>
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2019). « La formation professionnelle en deux ans : pour quel.le.s jeunes, avec quels parcours de formation et pour quelles insertions ? » In L. Bonoli et al. (dir.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse. Le « modèle » suisse sous la loupe* (pp. 199-224). Zurich et Genève : Seismo.  
<https://www.hefp.swiss/enjeux-de-la-formation-professionnelle-en-suisse>
- Rastoldo, F. avec la collaboration d'A. Cecchini et A. Evrard (2021). *Évolution de la formation duale à Genève : quelques balises*. Genève : SRED.  
<https://www.ge.ch/document/evolution-formation-duale-geneve-quelques-balises>
- SECO (2023). *La situation sur le marché du travail en janvier 2023*. Berne : Secrétariat d'État à l'économie.
- SEFRI (2016). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2016*. Berne : SEFRI.
- Werquin, P. (1996). « De l'école à l'emploi : les parcours précaires ». In Paugam, S. (éd). *L'exclusion, l'État des savoirs* (pp. 120-135). Paris : La Découverte.

#### Pour comprendre ces résultats

##### Enquête EOS

Il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève.

Le questionnaire, adressé à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève, est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation 18 mois après la certification (soit janvier 2025 pour les personnes diplômées en juin 2023), une évaluation de leur situation, un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, dans le cas de la poursuite d'études, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes, ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

##### Effectifs pondérés

Le taux de réponse à l'enquête est de 48% pour l'enquête réalisée auprès des personnes diplômées en 2023 (3'190 personnes ont répondu sur 6'709 personnes diplômées). Une pondération a été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses à chaque enquête : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée.

**Lien vers les données :** <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>